

LA CHECK-LIST

du porteur de projet

- J'ai vérifié que **mon statut en tant que porteur de projet correspond à l'une des deux options ci-dessous** et j'ai fourni les documents adéquats en fonction :

OPTION 1

Je représente une **entité juridique reconnue comme personne morale** (ASBL, coopérative, etc)

Dans ce cas, j'ai annexé au formulaire de candidature le **PV de la réunion de l'asbl prenant acte de ma volonté de me porter candidat** et me désignant comme personne de référence de l'instance décisionnelle.

J'ai pris connaissance du fait que mon **projet devra être réalisé par moi-même, le porteur de projet**. Je devrai alors, après réalisation du projet, introduire une déclaration de créance auprès de la commune avec les pièces justificatives suivantes :

- le PV de réception provisoire prouvant la réalisation des travaux (notamment par des photos),
- la liste des dépenses justifiées par des factures,
- la preuve d'une mise en concurrence de trois demandes de prix.

OPTION 2

Je représente une **association de fait/un comité de quartier** n'ayant pas la personnalité juridique qui est composé de minimum 5 citoyens résidants au sein de la commune de Perwez et tous domiciliés à des adresses différentes.

Dans ce cas, je vérifie que **les 5 citoyens (minimum) ont signé le formulaire** de candidature.

J'ai pris connaissance du fait que mon **projet sera réalisé par l'administration communale de Perwez** (appel d'offre, bons de commande, réalisation des travaux...) en concertation avec moi.

- Je me suis assuré que **le budget total de mon projet ne dépasse pas 50.000€**. Pour ce faire, j'ai bien détaillé dans le formulaire de candidature le budget nécessaire à la réalisation de mon projet en précisant les divers investissements ou dépenses matérielles à faire poste par poste.
- J'ai vérifié que le budget prévu concerne uniquement des **frais d'investissement** (travaux et achats de fournitures) **et aucune dépense de fonctionnement** (ex : frais de location, d'entretien, charges, frais de bouche, de déplacement, d'animation, d'assurance, de documentation, de secrétariat, etc)



LA CHECK-LIST

du porteur de projet

- J'ai vérifié auprès de mon administration communale que mon projet est localisé sur le territoire de l'entité de Perwez, **sur un terrain public appartenant à la commune et non sur un terrain privé.**
- Je propose un **projet d'intérêt général** (en privilégiant le bien-être collectif plutôt que des intérêts individuels)
- Mon **projet** présente un caractère **durable**. Par « durable », nous entendons une approche qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Cela implique une prise en compte des aspects économiques, environnementaux et sociaux sur le moyen / long terme.
- Mon **projet répond à au moins un des 13 objectifs du PCDR** repris ci-dessous :
 - Viser la mixité des logements dans la commune
 - Garantir une diversité de services
 - Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie
 - Devenir une commune zéro déchet
 - Améliorer la communication
 - Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village
 - Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse
 - Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme
 - Développer le maillage vert et bleu
 - Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces
 - Poursuivre le renouveau du rôle de Perwez-Centre
 - Maintenir et poursuivre la diversification agricole
 - Poursuivre le développement du réseau des modes actifs.
- J'ai vérifié avoir **complété le formulaire de candidature en entier** et d'avoir répondu à toutes les questions.
- J'ai déposé mon projet** sur la plateforme participative ou auprès de la personne de contact de mon administration communale **avant le 15/07/2026** (dernier jour de dépôt possible).

Attention, pour être recevable, votre projet doit cocher TOUTES les cases !